

## Irons-nous à nouveau danser après le covid ? Les propriétaires de boîtes de nuit en doutent

Le 17 mars prochain, cela fera un an que les propriétaires de discothèques/boîtes de nuit auront fermé leurs portes. Ils s'interrogent sur leur avenir qui paraît bien sombre.

Publié le 05/03/2021 à 19h22 • Mis à jour le 05/03/2021 à 19h35



Les propriétaires de discothèque craignent une baisse de leur clientèle lors de leur réouverture. Photo d'illustration • © Aurelien Morissard/IP3 PRESS/MAXPPP

Reconversion professionnelle, fermeture définitive ou tout simplement attente de réouverture : les propriétaires de discothèques se dessinent difficilement un avenir dans un monde "après-Covid". En moyenne, 25% de leur clientèle se renouvelle chaque année. Une situation difficile pour **Nicolas Brouand, le patron du New Vegas** à La Croix-en-Touraine (Indre-et-Loire). *"J'ai jamais eu autant de mal à dormir et de crampes à l'estomac. La dernière fois, mon épouse avait les larmes aux yeux en rentrant dans notre établissement"*. Propriétaire de sa discothèque depuis 16 ans, il a la sensation d'avoir bâti ce projet pour... rien.

**Patrick Pollion, le propriétaire du QG, à Chartres**, a parfois des coups de blues, dont un assez important au 31 décembre. *"Moralement parlant c'est compliqué. Mais des gens autour de moi m'ont soutenu et ont fait en sorte de m'aider. Ce qui m'a beaucoup surpris, c'est que pendant cette crise, on est devenu très solidaire entre patron de discothèque"*. Un constat partagé par son homologue de Touraine.



LE COEUR GROS ❤️😭 Il y a 1 an ... on se préparait pour une des plus belles soirées de l'année ... et l'une des dernières...

Publiée par Nicolas Brouant sur Mercredi 10 février 2021

## **"Avec les aide de l'Etat, on survit"**

*"Je puise dans mes réserves et ce que j'avais prévu pour ma retraite, parce qu'en étant indépendant je suis obligé de me la faire tout seul". Nicolas Brouand n'avait jamais connu le moindre déficit. Les premiers mois, il a été contraint d'utiliser sa trésorerie car il n'a touché les aides de l'état qu'à partir de juin 2020. "Tous les jours je pioche dans les réserves pour finir le mois. Je comble les trous".*

**Patrick Pollion** a quant à lui *"la chance d'être le propriétaire de ses murs depuis 2002"*, chose qui le soulage par rapport à ses confrères. S'il est difficile pour lui de payer le mois en cours, il peut ne pas le verser. *"On est conscient d'être soutenu par rapport à d'autres pays. Mais on n'est pas suffisamment aidé"*. Chaque mois, il perçoit 10 000 euros d'aide de la part de l'état mais sa discothèque lui en coûte 13 000. *"J'avais une trésorerie donc je tiens encore. Puis j'ai eu droit au PGE (Prêt Garanti par l'Etat, ndlr) et au prêt rebond mis en place par la région. Mais tout ça il va falloir le rembourser"*.

Pour leur venir en aide, l'Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie (UMIH) a demandé au gouvernement d'indemniser ces établissements en fonction du chiffre d'affaire réalisé pendant l'année précédente. C'est **Sabine Ferrand, la présidente l'UMIH41**, qui est à l'initiative de cette demande, maintenant portée à échelle nationale. *"J'ai déposé la proposition auprès du Ministre de l'Economie et du Ministre Délégué au Petites et Moyennes Entreprises (PME) vendredi 26 février. Elle sera discutée courant mars et l'arbitrage du gouvernement sera connu début avril"*. Si quand bien même une date est fixée, une question demeure dans les esprits de ces patrons : les clients seront-ils au rendez-vous ?

## Contraintes d'apprendre à faire la fête autrement

Maintenant, le public a pris l'habitude de faire la fête d'autres façons. A Chartres, **Patrick Pollion** a rencontré de très bons clients avec qui il a pu échangé sur l'avenir de sa boîte. C'est comme ça qu'il a appris que l'un d'entre eux avait transformé une vieille grange en discothèque pour continuer de faire la fête. *"L'alcool est moins cher, ils dorment sur place donc ils ne se soucient pas de prendre le volant. C'est sûr c'est plus pratique pour eux. Et ils m'ont fait comprendre qu'ils viendraient moins souvent"*.

**Nicolas Brouand** n'a pas besoin d'échanger avec eux : il constate déjà ce changement sur les réseaux sociaux. *"La partie jeune nous a lâché parce qu'ils sont insouciantes et n'ont jamais cessé de faire la fête. Puis même lorsque nous ouvrirons à nouveau : ils préféreront rester chez eux plutôt que de sortir avec l'application #TousAntiCovid, le masque et le passeport de vaccination"*. Des discussions sont encore en cours quant à l'utilisation d'un tel document.



Je suis censé faire le gendarme pour faire respecter tout ça ? Si c'est pour rouvrir comme ça, je ne ferai plus ce métier.

**Nicolas Brouand, propriétaire du New Vegas**

Une autre contrainte se profile : seront-ils rentables en ouvrant sous la contrainte des mesures sanitaires ? Face à un avenir plus qu'incertain, ces travailleurs du monde de la nuit n'ont pas d'autres choix qu'essayer de se projeter, souvent dans un autre secteur.

# Se réinventer en imaginant le monde "d'après-Covid"

Le gérant du QG a su rebondir et est déjà sur d'autres projets. Il est déjà en train de monter un petit commerce et réfléchit en parallèle à ouvrir une ginguette, non loin de Chartres. Selon lui, *"tout ce qui sera en extérieur va fonctionner"*. Comme aime le dire sa fille, *"le jour où mon père cherchera un travail, là il faudra s'inquiéter réellement"*.

Quant au propriétaire du New Vegas, il s'est interrogé dès la fermeture sur ce qu'il savait faire. Il a donc essayé de se réinventer en faisant de l'infographie pour d'autres entreprises, *"pour survivre"*. A présent, il se montre craintif vis-à-vis de l'après crise sanitaire : *"Peut-être que l'on vit là les derniers temps des discothèques. J'ai peur qu'on ne connaisse plus jamais ça"*. Il pense aussi à sa famille, à qui il *"ne veut pas laisser payer une dette"*. Toujours avec des *"peut-être"*, il envisage de changer de métier, *"quitte à retourner à ses premiers amours dans 3 ou 4 ans quand on revivra normalement"*. Dans le métier, on n'envisage aucune réouverture avant 2022...